

Dechu de droits parentaux

Par **zolazola**, le **27/11/2014** à **23:22**

Bonsoir,

J'ai une fille de 7ans1/2, que j'ai eu avec un homme de 14ans mon aîné et déjà papa de 2 garçons.il n'a jamais suite la mère de ses fils mais a reconnu sa fille. Depuis la naissance de ma fille, celui s'en ai 'occupé' que partiellement..je l'ai mis au tribunal pr au moin bénéficié d'une pension afin de m'aider financièrement..il n'a jamais pris sa fille comme le jugement le demandait, càd 1week sur 2 a mon gd bonheur je dois le dire, car bcp de tension avec sa famille ki mont fait la misère! Les dernières fois kil a voulu 's'occuper de sa fille, en 2012/13, il passait son temps avec ma fille au bar pr ensuite la laisser a sa femme!!cela fesait + d'1 an kil ne ns a pas donner de nouvelles ni aux anniversaires ni aux Noël de ma fille... dernièrement ma fille vit très mal de ne plus voir son père (qui malgres tout verse une pension tous les mois)..elle a de mauvais resultats scolaires et conportements ki ne sont pas ds ses abitudes...il ya 2ans de ça je l'ai emmene voir u peco psy, mais le psy c + entretenu avec le papa k'avec la petite!! (Lui mm a grandit sans père)bref, g réussi avec bcp de mal a prendre contact avec lui(il a mis en rejet mon numéro lorsque nous appelons)...et m'a confirmé kil préfère ne plus la voire ou alors la pendre une fois sur 2!!sauf le je n'ai pas confiance...je me dit que si il arrive kelke chose a ma fille il ne répondrai pas... et je voudrai savoir si je demande a ce kil soit déchu de ses droits, je ne veux pas me priver de pension que j'ai besoin!! Ou m'adresser???